pas à pas (suite)

5 ► Descendre par la gauche le boulevard du Champ de Foire. Avant le n°32, remonter le chemin de ronde à droite pour atteindre la place de l'église. En face, continuer dans les rues anciennes Jeanne-d'Arc et Saint-Aubin. Après le château et le grenier à sel, tourner à gauche dans la rue qui descend le long des douves **Lavoir du Doué des Tours**. Tourner à droite et remonter jusqu'au carrefour, puis deux fois à gauche, vers l'avenue de la Gare et chemin de l'Abreuvoir pour rejoindre l'étang.

6 ► Par la droite, contourner complètement le plan d'eau. À l'extrémité, remonter sur l'ancienne voie ferrée, suivre à gauche et aussitôt à droite pour rejoindre l'étang de Saint-Aubin. Traverser la passerelle et retrouver le point de départ en suivant la rive.

zoom sur

©Mathieu Génon

L'étang de Saint-Aubin

L'étang s'étend sur environ 2 hectares et est entouré de collines boisées, offrant un cadre paisible. Les visiteurs peuvent se promener autour de l'étang sur un sentier de randonnée aménagé, ou simplement s'installer sur l'herbe pour admirer la vue.

©Mathieu Génon

La forteresse de Pouancé

Construite au XIe siècle par les seigneurs de Pouancé pour protéger la région des invasions ennemies. La Forteresse de Pouancé, remaniée au fil des siècles, a conservé son caractère défensif avec ses douves, ses tours et ses murailles épaisses.

à voir en chemin

- ► Le Colombier Seigneurial
- ► Une vue sur la Forteresse de Pouancé
- ► L'étang de Saint Aubin
- ► Le lavoir du Doué des Tours

notre charte Balade & Rando en Anjou

► Une sélection d'itinéraires de qualité qui présentent un intérêt paysager, naturel et/ou patrimonial.
► Des itinéraires qui privilégient des chemins « naturels » (70 % minimum non goudronnés).
► La garantie d'un balisage et d'un entretien de l'itinéraire vérifié par le Comité Départemental de Randonnée Pédestre.
► Des sentiers préservés et protégés inscrits au Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée.

protégeons la nature

- ► Récupérer nos déchets
- ► Ne pas cueillir les fleurs
- ► Ne pas faire de feu
- ► Refermer les clôtures
- ► Rester sur les chemins
- ► Tenir les chiens en laisse

SURICATE
TOUS SENTINELLE DES SPORTS DE NATURE
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

SIGNALER UN PROBLÈME
sentinelles.sportsdenature.fr

Retrouvez toutes les fiches en téléchargement sur ►**anjou-tourisme.com**

FFRandonnée Maine-et-Loire — les chemins, une richesse partagée
anjou bleu Office de Tourisme
anjou tourisme

Vue sur le château de Pouancé ©Mathieu Génon// PR® est une marque déposée par la FFRandonnée, elle désigne les itinéraires identifiés sous le nom de « PR® ». / Difficulté itinéraire selon **IBP Index.** / Ne pas jeter sur la voie publique.

L'ANJOU à pied

Au fil de l'eau
POUANCÉ

Ombrée d'Anjou

2 h 50 / 11,5 km

difficulté ► facile

►**anjou-tourisme.com**

Au fil de l'eau

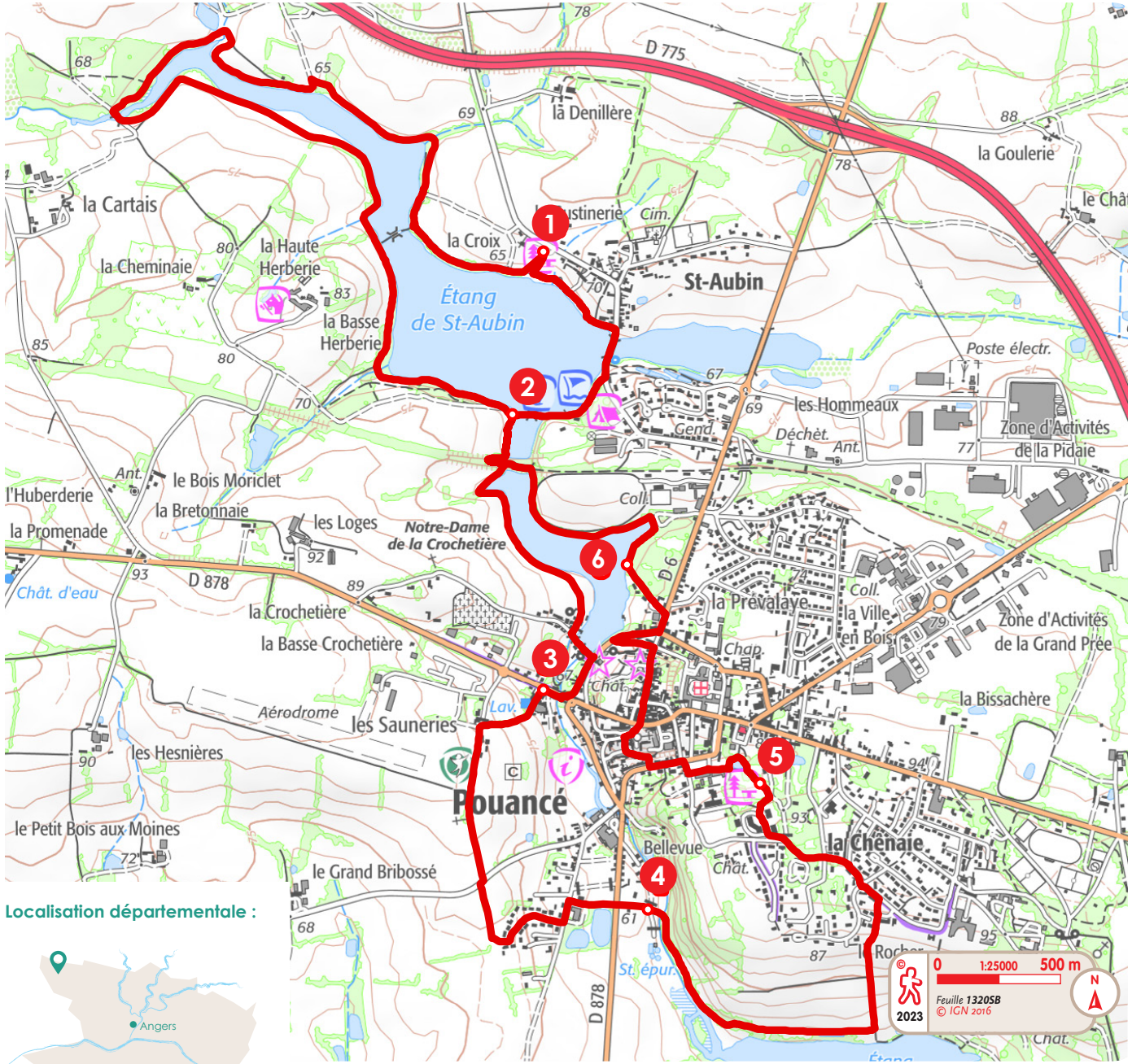

Localisation départementale :

Fond cartographique : Extrait scan 25® - ©IGN-2021 - Autorisation N° 40-23012

infos pratiques

Départ : Parking de l'aire de loisirs de Saint-Aubin
Coordonnées GPS : N 47.45096°, W 1.10569 °

2 h 50 / 11,5 km

Continuité d'itinéraire · Mauvaise direction · Tourner à droite · Tourner à gauche

pas à pas

1 ► Du parking, rejoindre et contourner **l'étang de Saint-Aubin** par la droite, dans le sens inverse des aiguilles d'une montre, sans le traverser, jusqu'à l'espace de jeux pour enfants. Tout le long du plan d'eau sont installés des pontons et cabanes pour les pêcheurs.

2 ► Tourner à droite avant la passerelle. Rejoindre et monter sur l'ancienne voie ferrée, aujourd'hui voie verte Châteaubriant-Segré. La traverser et avant le pont de gauche, redescendre sur la droite et longer l'étang jusqu'à son extrémité et voir **le Colombier Seigneurial.** Au bout du chemin, à hauteur du barrage, tourner à gauche, passer à côté de l'ancien moulin incendié puis monter les escaliers. Tourner deux fois à droite et traverser la rue de la Libération.

3 ► Remonter le chemin creux vers les Sauneries, longeant deux lavoirs et une fontaine. Emprunter la route à gauche **vue sur la forteresse de Pouancé**, jusqu'à la rue de la Tannerie. Continuer en face sur un chemin enherbé, descendre à gauche, dans un lotissement, par l'allée du Four à Carreaux puis la rue du même nom. Virer à droite vers des jardins familiaux, rue de la Laiterie. Traverser la route et rejoindre l'étang de Tressé.

4 ► Traverser le ruisseau la Verzée sur la passerelle, continuer et longer la rive de l'étang. À la clôture, remonter à 90° un large chemin jusqu'à la route. Emprunter à gauche la rue des Judelles, filer tout droit jusqu'à l'entrée d'une résidence située dans le parc municipal. Descendre l'allée la plus à droite dans le parc, contourner le bassin par la droite. Passer devant l'école et rejoindre la place du Champ de Foire.